

10^{c.} Journal du Lot 10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Reich et le plan des experts : l'ex-chancelier Wirth en préconise l'adoption. — Les nationalistes allemands ne veulent pas désarmer ! — Le gouvernement du Reich prépare les mesures d'exécution. — Le ministre Herriot : sa physiologie d'ensemble. — Un choix heureux : le général Nollet au ministère de la guerre.

En attendant que se précise l'attitude de l'Allemagne à l'égard du rapport des experts et la sincérité de son adhésion, force est de s'en tenir aux déclarations de ses chefs et des militants des partis.

A cet égard, il n'est pas sans intérêt de retenir au passage les paroles prononcées par l'ex-chancelier, le Dr Wirth dans une interview accordée à l'Excelsior.

Le Dr Wirth s'est exprimé ainsi, au sujet du rapport des experts : « Nous avons la conviction que l'acceptation du plan dressé par le général Dawes et ses collaborateurs amènerait une détente considérable et contribuerait dans une mesure étendue à la restauration économique et financière de l'Allemagne ; elle lui assurerait au surplus la considération de l'étranger. »

« Nous sommes non moins persuadés qu'un refus aurait pour nous les plus funestes conséquences : un nouvel effondrement de notre change, la perte de tout espoir de crédits extérieurs, ce qui compromettrait gravement notre industrie ; une profonde misère se ferait bientôt sentir dans nos classes laborieuses. Aussi, aux élections générales, avons-nous mis l'acceptation du rapport des experts en tête de notre programme. »

Le Dr Wirth a abordé ensuite la question du péril nationaliste. Sur ce point encore ses déclarations sont à retenir :

« Partisan convaincu du régime démocratique, je ne vois pas sans amertume le progrès du nationalisme en Allemagne et cela précisément au moment où l'esprit démocratique gagne du terrain en France et en Angleterre. Une Allemagne démocratique et pacifique peut seule inspirer confiance aux Etats alliés et neutres ; un gouvernement réactionnaire ne nous attirerait que méfiance et antipathie. La France a toujours souhaité le triomphe des idées républicaines en Allemagne, seules capables d'amener la démobilisation des esprits. »

« Je ne désespère pas de voir se produire un revirement du peuple allemand. A mon avis, la meilleure façon de l'éduquer politiquement, consiste à lui dire la vérité en toutes choses. Un premier résultat sera atteint lorsqu'on aura démontré à notre peuple que l'exécution sincère des propositions des experts peut seule rendre à l'Allemagne son indépendance et sa prospérité économique. »

Le Dr Wirth voit juste : seule l'exécution loyale du plan des experts peut permettre à l'Allemagne de recouvrer sa pleine indépendance économique.

Telle ne paraît pas être la pensée des nationalistes : battus sur la question des experts, ils cherchent un autre terrain pour l'emporter.

Leur presse annonce que les monarchistes combattront par tous les moyens la reprise du contrôle militaire exigée dans la note du 30 mai de la Conférence des ambassadeurs. Elle croit même pouvoir ajouter que « le bon sens de la majorité du prolétariat allemand » empêchera la Commission interalliée de reprendre son travail.

C'est du moins ce qu'affirme en toutes lettres le général von Cramon, dans l'organe monarchiste la *Preussische Kreuzzeitung*. Sans prendre à la lutte l'affirmation du général von Cramon, il n'est pas douteux que le Reich tentera sérieusement pour éviter que le désarmement exigé par les Alliés devienne une réalité.

En attendant, sous l'impulsion du général von Seeckt, commandant de la Reichswehr, une opposition irrédoublable est menée contre toute perspective de contrôle direct par les Alliés.

Les Allemands demandent que ce soit la Société des Nations qui assume cette tâche.

Ils n'ignorent pas que le contrôle de la Société des Nations présenterait moins de rigueur.

Dans tous les cas, du moment que c'est le général von Seeckt qui est le promoteur d'un tel changement, nous ne saurions faire preuve de trop de prudence.

Mais il ne faut pas voir seulement les faits et gestes qui peuvent nous inquiéter ; il sied de retenir aussi ceux qui doivent provoquer quelques espoirs.

Le gouvernement allemand s'emploie, avec une grande activité, il sied de la reconnaître, à la rédaction des projets de loi qui, selon le plan des experts, doivent être soumis à la commission des réparations et approuvés par le Reichstag.

Deux de ces projets, l'un relatif à la banque d'émission d'empire, l'autre à l'organisation des chemins de fer, sont entièrement rédigés.

Ils seront adressés, vraisemblablement, d'ici quelques jours, à la C. D. R.

Le projet relatif aux obligations industrielles serait terminé d'ici la fin du mois.

Les projets de la banque d'émission et celui des obligations seront, vraisemblablement, votés par le Reichstag sans discussion.

Il n'en va pas de même pour le projet relatif aux chemins de fer.

L'article 89 de la Constitution de Weimar, visant l'aliénation de biens appartenant au Reich exige, pour que cette aliénation puisse se faire, le vote des deux tiers du Reichstag. Le Cabinet Marx craint qu'en la circonstance, le projet des chemins de fer ne puisse pas être approuvé. Il cherche, en ce moment, une solution.

De deux choses l'une : ou il ferait déclarer que le traité de Versailles prime la Constitution de Weimar, ou il demanderait au Reichstag l'abrogation dudit article, que beaucoup de parlementaires trouvent inutile et même dangereux.

Dans tous les cas, d'après les nouvelles de Berlin, le Cabinet Marx, voulant profiter des bonnes dispositions qu'il espère rencontrer auprès des gouvernements alliés, mettrait tout en œuvre pour faire voter rapidement par le Reichstag les projets de loi demandés par les comités des experts.

Si les bonnes dispositions du chancelier sont confirmées et si les projets préparatoires à la mise en œuvre du plan des experts sont votés par le Reichstag, une étape importante sera franchie vers le règlement de la paix.

Depuis samedi, la France possède enfin un gouvernement, après cinq semaines de crise ministérielle.

M. Herriot, dans la constitution de son Cabinet, a établi un double record : celui de la rapidité, celui de l'homogénéité.

Une demi-journée a suffi au chef du parti radical-socialiste pour mettre sur pied sa combinaison.

Quant à la composition de celle-ci, rarement on en vit de plus homogène, de plus cohérente.

Tous les ministres sont ou bien des radicaux (radicaux-socialistes et gauche radicale) ou bien des républicains socialistes.

C'est incontestablement une force au point de vue politique.

En peut-on dire autant du point de vue parlementaire ?

Les partis représentés au sein du Cabinet ne constituent pas la majorité de la Chambre.

Sans doute, M. Herriot est assuré de l'appui du parti socialiste qui, tout en refusant de participer au pouvoir, lui a formellement promis son soutien.

N'est-il pas à craindre que cet appui soit précaire et comme subordonné aux circonstances ?

Plus exactement, M. Herriot ne sera-t-il pas amené, dans la situation où il se trouve, à appliquer moins son programme que celui des socialistes dont il entend recueillir les suffrages ?

Tous les républicains sont prêts à faire confiance au Cabinet Herriot ; ils ne nourrissent qu'une inquiétude, celle de voir le président du Conseil

devenir peu ou prou le prisonnier des socialistes.

En fait, la situation du Cabinet Herriot rappelle celle du cabinet travailliste de Mac Donald qui ne parvient à se maintenir au pouvoir que par la tolérance alternée des libéraux et des conservateurs, auxquels il fait alternativement des concessions.

Enfin, le nouveau ministère n'est pas mal composé : il comprend des hommes cultivés, il compte des hommes compétents ; M. Herriot semble avoir voulu s'entourer de collaborateurs qui puissent se diriger par eux-mêmes et se dispenser de la tutelle constante du président du Conseil.

Un seul ministre, celui de la guerre, est étranger au Parlement : le général Nollet.

Ce choix de M. Herriot ne manquera pas de recueillir en France tous les suffrages.

Le général Nollet préside, depuis l'armistice, la Commission de contrôle militaire en Allemagne.

Nul mieux que lui, n'a été à même de se rendre compte de l'importance des armements allemands.

Nul mieux que lui ne saurait connaître les dispositions d'esprit et la force matérielle de l'armée d'Outre-Rhin.

Nul, enfin, ne doit savoir comme lui si l'Allemagne se résigne à exécuter les clauses du Traité de Versailles, ou se prépare à les violer.

Au total, le choix du général Nollet prouve que M. Herriot ne se dissimule pas l'étendue du danger que constitue l'organisation militaire allemande et qu'il entend le conjurer de son mieux.

Aussi bien, et comme pour éclairer la désignation du général Nollet, M. Herriot, a déclaré au sujet de l'Allemagne :

« Il est certain qu'il se passe en Allemagne des choses anormales ; la situation y est comparable, peut-on dire, à celle de 1806. L'Allemagne semble se préparer secrètement à la guerre et son attitude actuelle ne peut nous laisser indifférents. »

« Le gouvernement français voudrait se montrer libéral envers la démocratie allemande, mais il adoptera cette politique seulement à la condition que la démocratie allemande se montre, de son côté, beaucoup moins exagérément nationaliste. »

Voilà des déclarations qui seront lues en France avec une satisfaction profonde.

M. D.

INFORMATIONS

Le nouveau ministère

Voici la composition du nouveau ministère :

Présidence du conseil et affaires étrangères : M. Edouard Herriot.

Justice : M. René Renoult.

Intérieur : M. Camille Chautemps.

Guerre : Général Nollet.

Marine : M. L. Dumésnil.

Finances : M. Etienne Clementel.

Instruction publique et beaux-arts : M. François Albert.

Travaux publics : M. Victor Peytral.

Commerce et industrie : M. Raynaldy.

Agriculture : M. Queuille.

Travail, hygiène et prévoyance sociale : M. Justin Godart.

Colonies : M. Daladier.

Régions libérées : M. Dalbiez.

Pensions militaires : M. Bovier-Lapierre.

Sous-secrétariats d'Etat

Postes et télégraphes (rattachés au commerce) : M. Pierre Robert.

Marine marchande : M. Léon Meyer.

Aéronautique : M. Laurent Eynac.

Enseignement technique (rattaché à l'instruction publique) : M. de Moro-Giafferi.

M. Gaston Doumergue chez ses prédécesseurs

M. Gaston Doumergue, président de la République, s'est rendu samedi à 18 heures, 2, avenue de Villars, où il a rendu visite à M. Millerand, ancien président de la République.

Les deux présidents se sont entretenus d'une façon très cordiale.

En sortant de chez M. Millerand,

le président de la République s'est fait conduire chez M. Emile Loubet, 250 bis, boulevard Saint-Germain, puis de là rue Marbeau, où il a rendu visite à M. Raymond Poincaré.

M. Doumergue sur la tombe du soldat inconnu

Samedi matin, le Président de la République, accompagné de M. François-Marsal président du conseil démissionnaire, et du général Lasson, commandant la maison militaire de l'Élysée, s'est rendu à l'Arc de Triomphe pour déposer une palme sur la tombe du soldat inconnu.

A la présidence du Sénat

La Gauche démocratique se réunira mardi pour désigner son candidat à la présidence du Sénat, en remplacement de M. Doumergue. On parle de M. Bienvenu-Martin, qui remplace déjà M. Doumergue à la présidence de ce groupe, ou de M. Jeanney. A l'autre grand groupe du Sénat, l'Union républicaine, on parle de présenter M. Lebrun.

Le secrétaire de la présidence

M. G. Doumergue a désigné pour les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République, M. Jules Michel, qui assurait la direction de son cabinet à la présidence du Sénat.

Les accords de la M. I. C. U. M. prolongés de quinze jours

Le comité des six représentants des mines de la Ruhr s'est réuni à la M. I. C. U. M. en vue de continuer les négociations pour le renouvellement des accords. A l'issue de la séance, la convention suivante a été signée :

« Les accords entre la M. I. C. U. M. et les industriels de la Ruhr, expirant le 15 juin 1924, sont prorogés sans modification jusqu'au 30 juin, inclus. Il est entendu que le prochain arrangement qui interviendra, à partir du 1^{er} juillet, pourra spécifier un effet rétroactif, à partir du 16 juin, en ce qui concerne le Kohlensteuer, les taxes de licence et de dérogation et les autres redevances en espèces. »

Les premiers français et anglais vont travailler à établir la paix

Le train qui ramène M. Mac Donald à Londres a fait à la gare d'Elgin une courte halte, au cours de laquelle le premier ministre a prononcé les paroles suivantes :

« Je rentre pour avoir une semaine très chargée et très importante, avec l'espoir que nous aurons sous peu établi la paix. Pour y parvenir, nous avons mis terriblement longtemps, mais je compte que cette fois nous sommes sur le point d'atteindre le but. »

« Je pense rencontrer, la semaine prochaine le premier ministre de France et j'espère qu'il résultera de cette rencontre une complète amitié entre la France et la Grande-Bretagne. »

Une manifestation nationaliste à Berlin

La manifestation commémorative du 1^{er} régiment de la garde a eu lieu à Potsdam. Après une allocution du comte Eulenbourg, dernier commandant du régiment, un cortège, précédé de la musique de la Reichswehr, défila à travers la ville.

Les anciens soldats du régiment, ainsi qu'une compagnie de la Reichswehr, défilèrent devant le kronprinz en uniforme de général.

Cette manifestation avait été interdite par le ministère de l'intérieur prussien.

Le boycottage des films américains au Japon

On continue à boycotter les films américains dans la plupart des cinémas de la capitale. Dans un de ces établissements, le public japonais a d'un seul mouvement, quitté la salle et réclamé le remboursement du prix des places, parce que le directeur avait enfreint la consigne.

Un juge américain victime de son imprudence

On mande de Santiago (Californie) : Afin d'exposer aux jurés de Tia-Juana comment un individu avait pu se suicider, le juge présidant les débats appuya sur sa propre tempe le canon du revolver, pièce à conviction, et pressa la détente. L'arme, malheureusement, était chargée et le magistrat, M. Sotomayor, tomba foudroyé sur son fauteuil présidentiel.

La danse sur les places publiques vient d'être interdite au Japon

La police japonaise vient de décider de défendre la danse sur les places publiques.

La raison qu'elle donne est que la danse en public est contraire à la moralité, à la loi et à l'ordre. Mais la véritable raison paraît être l'incident de l'Impérial Hôtel et l'opposition croissante contre les danses américaines populaires, opposition qui pourrait faire naître de nouveaux incidents du même genre.

Une protestation des Chinois résidant au Canada

Les Chinois résidant au Canada, qui sont au nombre de 38.000, ont fixé le 1^{er} juillet comme jour de protestation contre le nouveau règlement canadien les obligeant à se faire inscrire au bureau de l'immigration avant la fin de juin. Les Chinois considèrent que cette mesure est un affront pour la dignité de leur race.

Le Shah de Perse mis en demeure de rentrer

Un télégramme, signé par un certain nombre de Persans, dont 40 uléma notables, a été adressé au shah de Perse pour l'inviter à revenir le plus tôt possible en Perse.

Le général Pershing vient en France

Le général Pershing s'est embarqué sur le « Leviathan », pour la France, avec le comité qu'il préside, chargé par le Congrès d'étudier le projet des monuments aux américains morts à la guerre. M. Reed, sénateur de Pensylvanie, et M. Hill, représentant du Maryland, accompagnent le général Pershing.

L'inauguration du monument Emile Zola

Le monument érigé à la mémoire d'Emile-Zola a été inauguré à l'angle de l'avenue Emile-Zola et de la rue Violet, à Paris.

Des discours ont été prononcés par MM. Mathis-Morhard, Brunet, Président du Conseil général de la Seine, Paul-Boncour, Jouhaux, Messager, François Albert, ministre de l'instruction publique et Herriot.

Le droit syndical pour les fonctionnaires

Une délégation de la C. G. T., composée de MM. Francis Million, secrétaire général de la Fédération des cheminots confédérés ; Michaut, secrétaire de la Fédération des travailleurs des services publics ; Digat et Combes, de la Fédération postale, s'est rencontrée samedi après-midi avec M. Herriot.

Au cours de cet entretien, les représentants de la C. G. T. ont demandé au président du conseil de vouloir bien accorder le droit syndical aux fonctionnaires.

D'après une note communiquée par la délégation confédérale, M. Herriot aurait déclaré qu'il était favorable à la reconnaissance de ce droit.

Mort d'un sénateur

On annonce la mort de M. Bonnard, sénateur des Hautes-Alpes.

Le régime des loyers

M. Arthur Vivasseur et 150 de ses collègues viennent de déposer une proposition de loi, avec demande de discussion immédiate, ayant pour objet d'interdire toute expulsion de locataire de bonne foi, de toutes catégories, jusqu'au 1^{er} janvier 1928 et de modifier certaines dispositions aux lois du 31 mars 1922 et 29 décembre 1923.

Chambre des Députés

Séance du 14 juin 1924

M. le Président prie les présidents des groupes de faire parvenir dans le plus bref délai les listes de leurs membres et de leurs candidats aux Commissions permanentes, autrement les travaux de la Chambre courraient le risque de subir un grand retard.

La Chambre vote à mains levées la fixation de la prochaine séance à mardi 15 heures, pour une communication du Gouvernement, s'il y a lieu.

CHRONIQUE LOCALE

Après l'élection présidentielle

La situation politique a tout l'air de prendre bonne tournure. L'élection de M. Doumergue à la Présidence de la République a été, dans l'ensemble du pays, accueillie avec satisfaction.

Les appréciations publiées par les journaux sur la personnalité de M. Doumergue, sont très favorables et même élogieuses en grande majorité.

« Avec M. Doumergue, écrit le *Petit Journal*, c'est l'homme que les services rendus depuis 30 ans à la cause publique avaient mis au premier rang et dont la modeste reçoit sa récompense. »

« Pour remplir ce rôle qui, selon toute la signification du mot est une véritable magistrature, M. Doumergue, écrit le *Petit Parisien* n'aura qu'à se montrer fidèle à lui-même. En trente années de vie publique, il a su, avec autant de modestie que de bonheur, faire apprécier sa clairvoyance, la fermeté de son jugement, la pondération de son esprit, une foi inébranlable dans les destinées de la démocratie, un patriotisme qui ne s'affiche pas dans les vaines démonstrations, mais qui ne se laisse pas leurrer. »

Certes, d'aucuns veulent voir en M. Doumergue, l'élu de la « réaction » ! De là à conclure que M. Doumergue est l'allié de la réaction, il n'y a qu'un pas.

Ceux-là exagèrent, et dépassent les bornes de la plaisanterie.

Nul ne discute la haute valeur scientifique, ni la sincérité démocratique de M. Painlevé. Mais parce que les amis dévoués à celui-ci sont mécontents de l'élection de M. Doumergue ils ont tort de soupçonner l'ardente foi républicaine que le nouveau Président a toujours manifestée au cours de ses trente ans de vie politique.

Sans doute il est de mode, actuellement, dans certains groupements, soi-disant très avancés, de jeter l'anathème contre quiconque n'obéit pas au doigt et à l'œil des chefs de ces groupements et ne vote pas pour les candidats auxquels ils ont donné l'investiture.

Mais toutes les modes n'ont qu'un temps : elles passent même très vite : il y en a qui ne durent même pas une saison !

Et c'est pourquoi le nouveau Président de la République dont le passé loyalement démocratique ne peut être mis en doute acceptera, avec son bon sourire, les anathèmes qu'on lui jette d'autre part.

Aussi bien, M. Gaston Téry met les choses au point quand il écrit dans l'*Œuvre* :

« Pourquoi refuserait-on de convenir que M. Doumergue a toujours eu la réputation d'un excellent républicain et d'un républicain de gauche ? Rappelez-vous comment sa façon de répéter ces mots avec entêtement et un léger accent de Nîmes lui valut pendant six mois les quolibets de la réaction. Vous comprendrez du même coup pourquoi les parlementaires du Midi se complaisent au souvenir de cette profession de foi démocratique. Et il a bien voté le Midi ! Prenez garde que c'est peut-être à ce même Midi que nous devons tout ensemble le cartel des gauches et le nouveau président ! »

« Alors, que signifie la campagne injurieuse injuste et maladroite qui fut déchaînée ces jours-ci contre M. Doumergue ? »

En vérité, ceux qui, avec une pas-

Nous prions Mme Bonnet, ses enfants et la famille d'agréer nos bien vives condoléances.

Les obsèques de M. Louis Bonnet ont été célébrées mardi matin au milieu d'une foule considérable. Au cimetière, M. Bruel, au nom de la Chambre de Commerce, et M. Cal-la, au nom de la Société d'agriculture du Lot, ont salué la mémoire du défunt, auquel ils ont adressé le dernier adieu.

Lundi soir, M. Combelles, ancien directeur de l'hôtel du Lion d'Or, s'est éteint subitement. Tous les soins furent inutiles : la mort avait fait son œuvre.

Cette fin si brusque, que rien ne faisait prévoir, car M. Combelles avait passé la journée à la pêche, a provoqué une vive émotion parmi les nombreux amis de M. Combelles campant dans notre ville, dont il fut, pendant de longues années, conseiller municipal. Nous adressons à ses fils, à sa fille et à la famille nos bien vives condoléances.

PROPRIÉTAIRES, ne manquez pas de déclarer les loyers de vos locataires avant le 1^{er} juillet 1924

Qui doit souscrire une déclaration
Tous les propriétaires d'immeubles bâtis qui louent ces immeubles en totalité ou en partie. Au point de vue fiscal, les immeubles bâtis comprennent non seulement les maisons, usines et autres bâtiments, mais encore les chantiers, lieux de dépôt de marchandises et terrains utilisés en vue de la publicité industrielle et commerciale, qui sont assimilés aux propriétés bâties pour l'établissement de l'impôt foncier.

Dans le cas d'usufruit, l'obligation de souscrire la déclaration incombe à l'usufruitier.

N'ont pas à souscrire de déclaration
Les personnes ou sociétés qui logent leurs employés soit gratuitement, soit moyennant une rétribution plus ou moins élevée, lorsque la concession du logement ne constitue, en réalité, que l'accessoire d'un contrat principal de louage de services ;
Les propriétaires de biens ruraux affermés, même si ces biens comportent une maison d'habitation pour le fermier ou le métayer.

Ce que doivent contenir les déclarations
Les noms, prénoms et adresse du propriétaire ; la situation de l'immeuble (ville ou commune, rue et numéro) ; le nom des locataires ; le montant annuel du loyer payé par chacun d'eux.

Il y a intérêt à indiquer également sur la déclaration la superficie des terrains (parcs, jardins, etc.) compris dans la location, la valeur locative de ces terrains devant, dans certains cas, venir en déduction du loyer total.

Quel loyer doit-on déclarer
Le loyer à déclarer est celui qui résulte des baux ou conventions en cours au jour de la déclaration. C'est, d'autre part, le loyer brut total, qui comprend non seulement le prix en principal, mais toutes les sommes payées par le locataire à titre de charges.

En outre, si le locataire est tenu par le bail d'acquiescer directement des impôts dus par le propriétaire, s'il s'est engagé à procéder aux réparations autres que les réparations locatives, s'il verse, outre le prix du loyer des prestations en nature, le propriétaire doit le déclarer et en faire l'évaluation.

Ce qu'on peut déduire du loyer brut
Du loyer brut, déterminé comme il vient d'être dit, le propriétaire peut demander, sur sa déclaration, qu'on déduise :

Le montant de l'impôt des portes et fenêtres et, s'il en existe, des taxes

municipales foncières, qui sont à la charge légale du locataire ;
Le montant des dépenses annuelles représentées par les fournitures faites au locataire : eau, gaz, électricité, chauffage, téléphone, etc. ;
Les charges en nature incombant normalement au locataire, mais qui, en vertu du bail, seraient supportées par le propriétaire (réparations locatives, par exemple) ;
La portion du loyer qui, dans le cas de location meublée, correspond à l'usage des objets mobiliers.

A qui doivent être adressées les déclarations
Il est recommandé aux propriétaires de rédiger une déclaration distincte pour chacun de leurs immeubles. Ces déclarations doivent être remises, ou adressées, avant le 1^{er} juillet 1924, au contrôleur des contributions directes dans la circonscription territoriale dans laquelle se trouve l'immeuble (les renseignements nécessaires se trouvent sur la formule de déclaration). Toutefois, pour les immeubles situés en dehors du département, les déclarations pourront être adressées au directeur des contributions directes du département dans lequel ils sont situés.

Formules de déclaration
Des formules spéciales de déclaration ont été établies par l'Administration. Elles sont mises gratuitement à la disposition des propriétaires dans les mairies.

Pénalités encourues
Pour assurer l'application des dispositions ci-dessus indiquées, la loi prévoit une amende de 100 francs, décimes compris, qui sera encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements fournis.

Par contre, si la déclaration produite venait à faire apparaître des infractions, aux prescriptions concernant l'enregistrement des baux ou déclarations verbales, ces infractions n'entraîneraient pas d'amende et ne donneraient lieu qu'au paiement d'un intérêt de retard au taux de 6 0/0 en sus des droits exigibles.

Chronique des Théâtres

THEATRE DE CAHORS

Exercice-concert donné par les élèves de l'Association professionnelle, avec le concours de Mlle S. Galmès, le jeudi 19 juin courant, à 15 heures 30, au Théâtre municipal. Pour la location, s'adresser à Mme Larrieu, concierge du théâtre, sur la présentation du programme du programme. Une quête sera faite au profit des pauvres de la ville.

En voici le programme :
Première partie. — Cours de violon (1^{re} année) : Ophélie, mélodie (Glück, 1714). M. Loubéjac. — L'Amant jaloux (Grétry, 1714). M. Espère. — Ballet du roi (Lully, 1630). Mlle M. Pécque. — Romance (Eciopar, M. J. Sourdore. — Romance (J. Méhul, 1763). Mlle L. Guiral. — Chant de Pâques (M. Lenz). M. Lamagat. — Bourrée (S. Bach). Mlle Chiffroy (2^e année). — Rigodon et Dardanus (Rameau), M. Mas (2^e année). — Allegro et Andante, 3^e sonate (Kreutzer), Mlle Moisset.

Deuxième partie. — Cours de chant (1^{re} année) : Oberon, mélodie (Weber), Mlle Aubertin. — La charmante oiseau (Durbeck), Mlle Larrieu. — Récitatif et air d'Œdipe à Colonne (Sacchini), M. Lamagat. — Cours de violoncelle et accompagnement (1^{re} année) : Ariette (Lully, 1700) ; Menuet (Exaudet), Mlle F. Garnaal, accompagnée par P. Garnal. — Sonate pour violoncelle et piano (W. Mozart) : a) Allegro ; b) Andante, Mlle R. Baquier. — Cours de solfège (1^{re} année) : 7^e leçon (Lavignac), MM. Audat, Berty. — Cours d'ensemble : Alceste, marche religieuse (Glück). Par tous les élèves de l'Association professionnelle.

Postes et Télégraphes
Un concours pour l'emploi de dame sténo-dactylographe à l'Administration

tion Centrale et à la Direction de la Caisse Nationale d'Epargne, aura lieu le 24 juillet 1924.
Le nombre maximum des candidats à admettre est fixé à huit.
Le concours sera ouvert à Paris exclusivement.
La limite d'âge a été fixée à 25 ans. Les listes d'inscriptions seront closes le 5 juillet 1924 au soir.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le moi de mai 1924. Quantités de vin enlevées des chais des récoltants : 10.734 hectolitres. Quantités de vin soumises au droit de circulation : 11.984 hectolitres. Stock commercial existant chez les marchands en gros : 7.167 hectolitres.

Foire du 14 Juin 1924

La foire de samedi a été médiocre. Voici les cours pratiqués :
Bœufs gras, de 185 à 210 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 165 à 195 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.400 à 5.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire ; porcelets, de 100 à 200 fr. pièce, suivant la grosseur ; moutons gras, 1 fr. 80 ; agneaux, 1 fr. 90 ; le tout, le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 200 à 300 fr. pièce, suivant grosseur et qualité ; poules grasses, 3 fr. ; poulets, 3 fr. 15 ; lapins domestiques, 1 fr 60 ; le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine, oisons, de 25 à 30 fr. la paire ; canetons, 10 fr. la paire ; pommes de terre, 35 fr. les 50 kilos.
Rien d'important à signaler.

L'AGRICULTURE

au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences
Le prochain congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui aura lieu à Liège, du 28 juillet au 2 août 1924, étudiera un certain nombre de questions agricoles très importantes :

La constitution des sols des régions chaudes et sèches, utilisation des petits cours d'eau côtiers pour le dessalement et l'irrigation, expression mathématique de l'influence des éléments fertilisants contenus ou apportés dans le sol ; la potasse, son rôle dans la croissance de la vigne, le développement et la qualité du raisin, le rôle de la potasse dans la constitution des vins, utilisation des terres arides et incultes par la culture des plantes à résine et à essences, de l'orientation à donner à l'amélioration des plantes cultivées, la création de races de bled adaptées au sol et au climat, les maladies de la dégénérescence de la pomme de terre, le doryphora, les nouveaux producteurs directs et porte-greffe, le traitement du mildiou de la vigne, la vinification en commun, caves coopératives, alimentation rationnelle des animaux domestiques, le mendélisme au service de l'amélioration des animaux domestiques, l'hygiène des troupeaux africains et des troupeaux transhumans, les microbes et la désinfection du sol, les engrais catalyseurs, les produits du pin maritime, les maladies des châtaigniers, la lutte contre les maladies cryptogamiques.

En dehors de ces rapports, le congrès accueillera tous les mémoires ou communications dignes d'intérêt. Les auteurs devront se faire inscrire au secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences, 28, rue Serpente, Paris (VI).

Congrès de la Mutualité et de la Coopération agricoles

Le XII^e congrès national de la Mutualité et de la Coopération agricoles aura lieu à Tours, du 26 au 29 juin prochain, sous la présidence de M. Vigier, ancien ministre de l'agriculture.

Les questions qui y seront étudiées intéressent tout particulièrement les Associations agricoles : Caisses de crédit, Syndicats, Coopératives, Sociétés d'assurances mutuelles.

Citons parmi ces questions les suivantes : 1^o la dotation des crédits

Marcilhac

Une adresse. — Dimanche dernier 15 juin, le Conseil municipal de Marcilhac s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de M. R. Pradines, maire.

Sur la proposition de M. Emile Delmas, ancien député et conseiller municipal, il a, à l'unanimité des membres présents, voté l'adresse suivante

aurait besoin d'elle toujours, et toujours elle se trouverait là pour répondre à son appel. « Est-ce bien ainsi, mon bien-aimé ? » Et la voix joyeuse de Garth répondrait chaque fois : « C'est bien ! »

Jane souriait dans la nuit ; dans la profondeur serene de ses yeux tremblait une intuition nouvelle, et son doux sourire révélait la compréhension ineffable du vrai bonheur de la femme. « Il est bien et je suis sienne. » Son cœur se donnait sans réserve, et ce cœur généreux se dilatait dans la joie de l'offrande. Puis la mère s'éveilla en elle, et elle connut comment la tendresse maternelle se mêle à l'amour de la vraie femme, et combien il y a de la nature de l'enfant dans l'homme qui aime, et dans son besoin de celle qui lui est devenue indispensable.

« Garth, murmura-t-elle, je comprends, mon pauvre « boy » : il vous a été dur d'être repoussé, mais dans cette courte minute vous avez eu tout de moi... Jamais un autre visage ne s'appuiera là où a posé le vôtre. Je sais votre ce soir, et pour jamais, éternellement. »

Jane appuya son front sur le rebord de la fenêtre. La lumière de la lune tomba sur son épaisse chevelure brune. Le parfum du magnolia s'élevait autour d'elle dans une senteur exquise. Un rossignol faisait frémir ses trilles dans un bois voisin. Les tristes années de solitude du passé, les inquiétudes de l'heure présente, la

agricoles ; 2^o l'artisanat rural (son recrutement, rôle des Associations) ; 3^o les Sociétés d'intérêt collectif agricole ; 4^o l'assurance accidents.

Pour tous renseignements, adhésions, s'adresser au Secrétariat général du congrès, 96, rue Origel, à Tours (Indre-et-Loire), ou à la Fédération Nationale de la Mutualité.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Municipalité. — Dimanche dernier, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie pour l'élection d'un nouveau maire et d'un adjoint, en remplacement de MM. Cassot et Vidilles, démissionnaires.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de MM. Lémoy et Combarel.

Au premier tour de scrutin, M. Vallette a été élu maire par 9 voix sur 10 votants ; M. Alazard a été élu adjoint par le même nombre de suffrages.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tombola. — Nous apprenons que le Groupe Sportif Figeacois organise une tombola dont le produit servira à améliorer le terrain de Londeieu, où se pratiquent les sports.

Le gros lot, qui comprend une belle salle à manger, incitera certainement à l'achat de billets. Le tirage aura lieu le 13 juillet.

Perception. — Nous relevons sur le tableau d'avancement des percepteurs le nom de M. Guilhem, percepteur à Camburat, en résidence à Figeac. Nos compliments.

Prestation de serment. — Le tribunal a reçu la prestation de serment de M. Louis Despeyroux, maire de Grèzes, nommé suppléant du juge de paix du canton de Livernon.

Gendarmerie. — M. Pradour, capitaine de gendarmerie à Ajaccio, est nommé à Figeac.

Nous lui souhaitons une amicale bienvenue.

Collision d'automobiles. — Un fâcheux accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit mercredi dernier au soir, en face les magasins Castex, avenue Victor-Hugo, à Figeac. L'automobile tamponneuse, qui transportait quatre personnes, a eu la bonne fortune, au moment de la collision, de trouver un portail ouvert, où elle s'est engagée à temps ; toutefois, la voiture fut endommagée et fort heureusement il n'y a eu personne de blessé.

L'agrandissement de la Ville de Figeac

Afin de dégager l'intérieur de la Ville de Figeac et de parer dans la mesure du possible à la crise du logement, notre municipalité a fait louer les terrains de Clermont, propriété de l'hospice, l'ensemble, qui comprend 2.117 mètres carrés, formant 39 lots, donnera aux abords de Figeac un agrément et un charme particulier que nos vieux quartiers ne peuvent connaître.

Les voies larges de 12 mètres qui vont traverser en longueur et en largeur la future cité, aboutiront aux routes de Ceint-d'Eau et de Lissac et l'une d'elles, également spacieuse, est prévue pour le prolongement projeté vers la place Caviale qui, elle-même, va communiquer sous peu avec la place Louis-Vival. Les travaux d'agrandissement seront commencés dans les premiers jours de juillet 1924.

AVIS DE DÉCÈS
Monsieur Jean COMBELLES, Monsieur François COMBELLES, Madame Robert ARNOUX, M. Robert ARNOUX et leur fils Guy, Les familles COMBELLES, de Moières (Tarn-et-Garonne), COMBELLES, d'Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), TASSART, SOULIE, VIGNALS, BONNEFOY, LAVAL, VALMARY, RULHIE, DELTHEIL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. Louis COMBELLES
Ancien maître d'hôtel
Ancien conseiller municipal
leur père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 72^e année, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le jeudi 19 juin, à 8 h. 1/2, en l'Eglise Notre-Dame, à St-Georges.

Réunion à la maison mortuaire, 5, Av. de Toulouse.
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

AVIS D'ANNIVERSAIRE
Madame veuve Jean BENAYS ; Monsieur et Madame Georges BENAYS et leur fils vous font part du service anniversaire de :

Monsieur Jean BENAYS
et de son père
Monsieur Antoine BENAYS
qui aura lieu en l'Eglise Saint-Barthélemy, le mercredi 18 juin, à 9 heures.
Le présent avis tient lieu d'invitation.

ON DEMANDE
Un Voyageur pour la région
S'adresser au Bureau du Journal

au nouveau Président de la République.

Les membres du Conseil municipal de Marcilhac-du-Lot, soussignés, réunis, hors séance, le 15 juin 1924,
Adressent leurs respectueuses félicitations à M. Gaston Doumergue à l'occasion de son élection à la Présidence de la République.

Ils saluent avec joie le choix de ce ferme démocrate et de ce sincère républicain qui saura dans les voies tracées par la Constitution de 1875 présider avec tact aux destinées de notre pays.

Respectueusement ils l'assurent de leur confiance parce qu'il sera le représentant de la France toute entière, parce qu'il gouvernera au dessus des partis et parce qu'il aidera, selon sa propre expression, à réaliser et à symboliser les idées d'union républicaine et de concorde nationale, indispensables à l'intérêt du pays et au bien de la République.

Marcilhac-du-Lot, le 15 juin 1924.

Ont signé tous les membres présents : soit M. Raymond Pradines, maire, MM. Rougeyrolles, adjoint, Pradines Baptiste, Marcan, Sourson, Larnaudie et Emile Delmas, ancien député, tous conseillers municipaux.

Arrondissement de Gourdon

Lamothe-Fénelon

Succès scolaire. — Nous apprenons que notre compatriote Mlle Aussel, Ida, vient de subir avec succès l'examen des bourses de l'enseignement primaire supérieur.

Nos sincères félicitations à notre jeune lauréate.

Thédirac

Réunion. — Les membres du Syndicat Agricole de Thédirac sont avisés que l'Assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 22 juin à 10 h. 1/2, à l'Hôtel de Ville.

Après que la Chambre Syndicale aura rendu compte de son mandat pour l'année écoulée, il sera procédé à son renouvellement conformément aux statuts.

Il est à souhaiter qu'un grand nombre de syndiqués assistent à cette réunion.

La Pologne entend payer ses dettes
De Varsovie. — Le ministre plénipotentiaire de Pologne a notifié à Washington l'intention du gouvernement de Varsovie de procéder au règlement de ses dettes envers les Etats-Unis.

L'entrevue Mac Donald-Herriot
Proche conférence alliée
De Londres. — Les milieux politiques déclarent que l'entrevue Mac Donald-Herriot doit aboutir certainement à un accord.

Une conférence interalliée aura lieu très probablement au début de juillet, si la situation intérieure de l'Italie permet toutefois à M. Mussolini de se déplacer.

VERSEZ UN FLACON
de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour l'organisme en général. Le Flacon, 3 fr.
Pharmacie Orlicac à Cahors.

A LOUER
MAISON SEULE
POUR CAUSE DE DÉPART
VENTE DE MEUBLES
S'adresser : 8, rue Mascoutou

A VENDRE
A CAHORS
Un Fonds de Commerce CAFÉ-BUVETTE
Anciennement créé et très bien situé
Prix : 6.000 fr.
Pour tous renseignements et traiter, s'adr. : J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Mar-Joffre, CAHORS

ment le don admirable d'amour qu'il mettait à ses pieds !..

Durant un court moment elle ferait ainsi. Elle avait droit à une heure de bonheur ; mais après, il faudrait se décider à prendre sa part du fardeau, envisager les conséquences que le mariage pouvait avoir pour eux. Ce qu'il signifierait pour elle n'entraînait pas dans ses prévisions. Jane se connaissait, elle avait conscience de sa valeur ; mais elle n'était pas égoïste.

Elle laissa sa chambre dans l'obscurité et s'approchant à tâtons de la fenêtre, l'ouvrit, prit une chaise et s'assit tout contre ; ses coudes sur le rebord de la fenêtre, et son menton dans les mains, elle abaissa les yeux vers la terrasse toujours inondée de la clarté lunaire. Sa fenêtre faisait presque face à l'endroit précis où elle et Garth s'étaient arrêtés. Elle distinguait le lion de pierre et le vase rempli de géraniums rouges. Les souvenirs s'éveillaient vibrants.

Jane s'abandonna à leur douce évocation. Elle crut en avoir le droit. Elle immola, en pensée, cette liberté dont elle était si fière, et de toute la force de sa forte nature pointa à Garth de l'aimer, de l'honorer, de lui obéir. Elle souffrit sans trembler l'adoration des yeux amoureux. Elle n'avait plus de corps, seulement une âme, et cette âme était belle, assez belle même pour lui.

Les années solitaires disparurent à ses regards. La vie eut un but. Il avait dit de la laideur d'un vieux ministre presbytérien que sa mère l'avait mené entendre : « Sa figure était transfigurée ; la bonté et l'inspiration y rayonnaient, en faisant la figure d'un ange. Jamais plus je ne le trouvai laid. Je me souvins toujours de l'auréole de son sourire. Naturellement, ce n'était pas le genre de visage avec lequel on eût souhaité vivre ou qu'on eût désiré voir quotidiennement en face de soi à table ; mais, grâce à Dieu, il ne s'agissait pas de cela ; pour moi, je l'avoue, c'eût été un martyre. »

Jane continua la lecture ; mais son esprit se concentra sur cette dernière phrase. Enfin elle se leva, alluma les flambeaux placés de chaque côté du miroir de la table à coiffer, s'assit et contempla froidement l'image que la glace lui renvoyait..

Quand l'horloge du village sonna une heure, Garth Dalmain, debout devant sa fenêtre, donnait un dernier regard à la nuit — cette nuit d'une si grande importance pour lui.

Il se souvint avec un sourire amusé que, pour rester calme, il avait dû penser à ses chaussettes, et compter les fenêtres entre sa chambre et celle de Jane. Il y en avait cinq. Il reconut la fenêtre de Jane au magnolia qui se trouvait juste au-dessous, et se pencha dehors pour la mieux voir. Les rideaux étaient fermés, mais laissaient filtrer une légère clarté. Pendant qu'il l'observait, la lumière s'éteignit. Il promena un long regard sur la terrasse, et distingua le lion de pierre, ainsi que le vase de géraniums rouges. Oui, voici l'endroit précis où il était assis quand... Alors il se laissa glisser sur ses genoux, et ses yeux se levèrent vers le ciel étoilé.

La mère de Garth avait assez vécu pour lui apprendre le secret qui vé-

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

EN ITALIE

La mort du député Matteotti
Une arrestation à Rome
De Rome. — On a arrêté à Rome le docteur Naldi, ancien directeur du journal le Tempo, accusé d'avoir favorisé la fuite de l'avocat Filippelli.

Un chauffeur d'auto se constitue prisonnier
M. Coelini, le chauffeur de l'avocat Filippelli, qui, le 9 juin, alla retirer l'automobile qui servit à transporter le député Matteotti, s'est constitué prisonnier, hier soir, à Rome et s'est mis à la disposition de la justice.

Arrestation de M. Volpi
La police a arrêté également M. Volpi, indiqué comme l'un des auteurs de la disparition de M. Matteotti.

Autre arrestation à Gênes
De Gênes, on apprend également l'arrestation de l'avocat Filippelli, ancien directeur du Corriere Italiano.

L'industrie allemande et le plan des experts
De Berlin. — Pour défendre la Fédération de l'Industrie du Reich contre les attaques du groupe dissident, l'Union Industrielle Allemande, la Zeit écrit que la Fédération, tout en acceptant le plan des experts comme base de pourparlers, a formellement déclaré que les obligations, au titre des réparations, qu'on entend imposer à l'industrie allemande, n'obtiendraient l'assentiment de la Fédération que si elles sont compatibles avec l'honneur de la nation allemande et des intérêts économiques du Reich.

La Pologne entend payer ses dettes
De Varsovie. — Le ministre plénipotentiaire de Pologne a notifié à Washington l'intention du gouvernement de Varsovie de procéder au règlement de ses dettes envers les Etats-Unis.

L'entrevue Mac Donald-Herriot
Proche conférence alliée
De Londres. — Les milieux politiques déclarent que l'entrevue Mac Donald-Herriot doit aboutir certainement à un accord.

Une conférence interalliée aura lieu très probablement au début de juillet, si la situation intérieure de l'Italie permet toutefois à M. Mussolini de se déplacer.

VERSEZ UN FLACON
de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour l'organisme en général. Le Flacon, 3 fr.
Pharmacie Orlicac à Cahors.

A LOUER
MAISON SEULE
POUR CAUSE DE DÉPART
VENTE DE MEUBLES
S'adresser : 8, rue Mascoutou

A VENDRE
A CAHORS
Un Fonds de Commerce CAFÉ-BUVETTE
Anciennement créé et très bien situé
Prix : 6.000 fr.
Pour tous renseignements et traiter, s'adr. : J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Mar-Joffre, CAHORS

ment le don admirable d'amour qu'il mettait à ses pieds !..

Durant un court moment elle ferait ainsi. Elle avait droit à une heure de bonheur ; mais après, il faudrait se décider à prendre sa part du fardeau, envisager les conséquences que le mariage pouvait avoir pour eux. Ce qu'il signifierait pour elle n'entraînait pas dans ses prévisions. Jane se connaissait, elle avait conscience de sa valeur ; mais elle n'était pas égoïste.

Elle laissa sa chambre dans l'obscurité et s'approchant à tâtons de la fenêtre, l'ouvrit, prit une chaise et s'assit tout contre ; ses coudes sur le rebord de la fenêtre, et son menton dans les mains, elle abaissa les yeux vers la terrasse toujours inondée de la clarté lunaire. Sa fenêtre faisait presque face à l'endroit précis où elle et Garth s'étaient arrêtés. Elle distinguait le lion de pierre et le vase rempli de géraniums rouges. Les souvenirs s'éveillaient vibrants.

Jane s'abandonna à leur douce évocation. Elle crut en avoir le droit. Elle immola, en pensée, cette liberté dont elle était si fière, et de toute la force de sa forte nature pointa à Garth de l'aimer, de l'honorer, de lui obéir. Elle souffrit sans trembler l'adoration des yeux amoureux. Elle n'avait plus de corps, seulement une âme, et cette âme était belle, assez belle même pour lui.

Les années solitaires disparurent à ses regards. La vie eut un but. Il avait dit de la laideur d'un vieux ministre presbytérien que sa mère l'avait mené entendre : « Sa figure était transfigurée ; la bonté et l'inspiration y rayonnaient, en faisant la figure d'un ange. Jamais plus je ne le trouvai laid. Je me souvins toujours de l'auréole de son sourire. Naturellement, ce n'était pas le genre de visage avec lequel on eût souhaité vivre ou qu'on eût désiré voir quotidiennement en face de soi à table ; mais, grâce à Dieu, il ne s'agissait pas de cela ; pour moi, je l'avoue, c'eût été un martyre. »

Jane continua la lecture ; mais son esprit se concentra sur cette dernière phrase. Enfin elle se leva, alluma les flambeaux placés de chaque côté du miroir de la table à coiffer, s'assit et contempla froidement l'image que la glace lui renvoyait..

Quand l'horloge du village sonna une heure, Garth Dalmain, debout devant sa fenêtre, donnait un dernier regard à la nuit — cette nuit d'une si grande importance pour lui.

Il se souvint avec un sourire amusé que, pour rester calme, il avait dû penser à ses chaussettes, et compter les fenêtres entre sa chambre et celle de Jane. Il y en avait cinq. Il reconut la fenêtre de Jane au magnolia qui se trouvait juste au-dessous, et se pencha dehors pour la mieux voir. Les rideaux étaient fermés, mais laissaient filtrer une légère clarté. Pendant qu'il l'observait, la lumière s'éteignit. Il promena un long regard sur la terrasse, et distingua le lion de pierre, ainsi que le vase de géraniums rouges. Oui, voici l'endroit précis où il était assis quand... Alors il se laissa glisser sur ses genoux, et ses yeux se levèrent vers le ciel étoilé.

La mère de Garth avait assez vécu pour lui apprendre le secret qui vé-

ON DEMANDE
Un Voyageur pour la région
S'adresser au Bureau du Journal

LA PHOSPHIDE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 40 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

FLORENCE L. BARCLAY

LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais
PAR
E. DE SAINT-SEGOND

X
LA RÉVÉLATION

Mais les choses ne pouvaient plus jamais être ce qu'elles avaient été. Aucune subtilité sentimentale, aucune offre de fraternelle amitié ne suffirait à l'homme dont elle avait tenu la tête pressée sur son cœur. Jane le comprenait.

Il s'était admirablement maîtrisé, mais elle devinait qu'il lui accordait seulement un temps de répit. Il la tenait pour sienne, et la certitude de l'avenir prochain lui donnait de la patience pour le présent. Pourtant, maintenant, tandis que sa réponse demeurait en suspens, il ne voulait pas échanger avec elle la poignée de main de l'ami. Jane ferma sa porte à clef. Il fallait qu'elle envisageât le problème de l'avenir, au seul point de vue d'elle et de lui. Ah ! si elle pouvait fermer la porte à toutes les pensées qui n'étaient pas uniquement lui, si elle pouvait accepter tout simple-

ment le don admirable d'amour qu'il mettait à ses pieds !..

Durant un court moment elle ferait ainsi. Elle avait droit à une heure de bonheur ; mais après, il faudrait se décider à prendre sa part du fardeau, envisager les conséquences que le mariage pouvait avoir pour eux. Ce qu'il signifierait pour elle n'entraînait pas dans ses prévisions. Jane se connaissait, elle avait conscience de sa valeur ; mais elle n'était pas égoïste.

Elle laissa sa chambre dans l'obscurité et s'approchant à tâtons de la fenêtre, l'ouvrit, prit une chaise et s'assit tout contre ; ses coudes sur le rebord de la fenêtre, et son menton dans les mains, elle abaissa les yeux vers la terrasse toujours inondée de la clarté lunaire. Sa fenêtre faisait presque face à l'endroit précis où elle et Garth s'étaient arrêtés. Elle distinguait le lion de pierre et le vase rempli de géraniums rouges. Les souvenirs s'éveillaient vibrants.

Jane s'abandonna à leur douce évocation. Elle crut en avoir le droit. Elle immola, en pensée, cette liberté dont elle était si fière, et de toute la force de sa forte nature pointa à Garth de l'aimer, de l'honorer, de lui obéir. Elle souffrit sans trembler l'adoration des yeux amoureux. Elle n'avait plus de corps, seulement une âme, et cette âme était belle, assez belle même pour lui.

Les années solitaires disparurent à ses regards. La vie eut un but. Il avait dit de la laideur d'un vieux ministre presbytérien que sa mère l'avait mené entendre : « Sa figure était transfigurée ; la bonté et l'inspiration y rayonnaient, en faisant la figure d'un ange. Jamais plus je ne le trouvai laid. Je me souvins toujours de l'auréole de son sourire. Naturellement, ce n'était pas le

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 30 mai', and 'Cours du 13 juin'. It lists various financial instruments like 'Fonds d'Etat', 'Crédit National', and 'Ville de Paris'.

Chemins de fer

Table listing railway routes and fares, including 'Est 6 0/0', 'Est 5 0/0', 'Est 4 0/0', etc., with corresponding prices.

L'AUTOMOBILE POUR TOUS

En dépit des progrès rapides de l'automobilisme, notre pays est très en retard en ce qui concerne le nombre des voitures à l'égard des Etats-Unis, qui, si l'on tient compte des différences de la population, possèdent quinze fois plus d'automobiles que la France.

largement à leur clarté et au charme de La Nature.

Son Supplément, non moins varié, contient l'histoire curieuse de l'effort réussi au Queensland pour entreprendre la culture du coton, exemple d'initiative coloniale à méditer, des conseils pour l'analyse des savons à barbe, la description d'appareils nouveaux, etc.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE OCCITANE Emile PEYROMAURE. Les Veillées Périgourdines Contes, Récits, Saynettes. Version française... 1 vol. 5 fr.

LA NATURE

Peu de curieux et même peu de naturalistes connaissent les mœurs des Tortues de nos pays, les Cistudes. Et cependant elles vivent plus de 100 ans, s'approvoient, pondent, sous les yeux de qui sait les regarder.

la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII).

Circuits au départ de Quimper du 15 juin au 30 septembre 1924. Départ de la Gare de Quimper à 9 h. — Retour vers 18 h. 30.

Beg-Meil, Concarneau, Pont-Aven, Rosperden. Prix du transport par place : 25 fr. Départ de la Gare de Quimper à 13 h. 30 — Retour vers 18 h. 30.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

SERVICE D'ÉTÉ 1924

Large table of train schedules for 1924, organized by route: 'De Paris à Toulouse par Cahors', 'De Toulouse à Paris par Cahors', 'De Cahors à Libos', 'De Libos à Cahors', 'St-Denis-près-Martel et Aurillac', 'Le Buisson à St-Denis-près-Martel', 'Toulouse à Capdenac, Brive et Paris', 'De Cahors à Capdenac', 'Paris à Brive, Capdenac et Toulouse', 'De Capdenac à Cahors', 'De Sarlat à Gourdon', 'De Gourdon à Sarlat'.